



Autorités et droits politiques

Décision

Décision – Signalisation routière, Riddes

Signalisation et marquage

Signalisation routière

Décision

Commune de Riddes

Pose de deux signaux OSR 3.01 « Stop » en remplacement de la signalisation existante, à l'Impasse de Torrents-Creux et à la route des Esserts, à la Tzoumaz, sur le territoire de la commune de Riddes.

La mise en place de la signalisation n'interviendra qu'après l'entrée en force de la décision.

Numéro de la décision

141-2025

Moyen de droit / Consultation

La Commission cantonale de signalisation routière, en application des articles 3 LCR et 107 OSR, porte à la connaissance des usagers de la route la présente décision, sujette à recours dans les 30 jours auprès du Conseil d'Etat.

Les documents peuvent, sur rendez-vous, être consultés auprès de la Commission cantonale de signalisation routière, avenue Ritz 24 à Sion ou auprès de la commune de Riddes.

Point de contact

Canton du Valais - Commission cantonale de signalisation routière
Avenue Ritz 24
1950 Sion

Délai

30 jours

Date de publication

28.08.2025

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Construction d'un chalet en résidence principale, Riddes

Titre du projet de construction

Construction d'un chalet en résidence principale

Numéro pour consultation eConstruction

47f3c82e

Requérant(e)

Yvan May

Requérant(e)

Lucie Crettenand

Auteur(e) de plans

Christophe Salamin

Parcelle

Parcelle 6743, No Folio 44, Lieu-dit La Cret-taz

Coordonnées

1'111'354 2'583'774

Propriétaire

Yvan May

Propriétaire

Lucie Crettenand

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets T3

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.09.2025

Date de publication

29.08.2025

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une fermeture coupe-vent sur la terrasse existante, Riddes

Titre du projet de construction

Installation d'une fermeture coupe-vent sur la terrasse existante

Numéro pour consultation eConstruction

6aeb4dd3

Requérant(e)

Alain Bachmann

Auteur(e) de plans

Alain Bachmann

Parcelle

Parcelle 1925, No Folio 16, Lieu-dit La Cour

Coordonnées

1'113'324 2'582'901

Propriétaire

n° 1925-01 à 1925-22 PPE Vesta

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone habitations collectives

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 29.09.2025

Date de publication

29.08.2025



Demande d'autorisation de construire
- Installation d'une piscine hors sol,
Riddes

Titre du projet de construction
Installation d'une piscine hors sol

Numéro pour consultation eConstruction
4c3cd50a

Requérant(e)
Pascal Gaillard

Requérant(e)
Geneviève Gaillard

Auteur(e) de plans
Pascal Gaillard

Parcelle
Parcelle 644, No Folio 6, Lieu-dit Mon Joux,
Combremont, La Vidondée

Coordonnées
1'113'472 2'583'607

Propriétaire
Pascal Gaillard

Propriétaire
Geneviève Gaillard

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone villas R3

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est à consulter sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 29.09.2025

Date de publication
29.08.2025

Demande d'autorisation de construire
- Suppression du balcon existant,
création d'un balcon sur piliers,
modifications d'ouvertures, en
dérogation de la zone réservée,
Riddes

Titre du projet de construction
Suppression du balcon existant, création d'un balcon sur piliers, modifications d'ouvertures, en dérogation de la zone réservée

Numéro pour consultation eConstruction
ab809db9

Requérant(e)
Denis Jubin

Auteur(e) de plans
Thomas Deleval

Parcelle
Parcelle 6532, No Folio 22, Lieu-dit Les Es-serts

Coordonnées
1'109'955 2'584'756

Propriétaire
Thomas Deleval

Propriétaire
Eléonore Deval

Propriétaire
Arthur Deleval

Propriétaire
Mathieu Deleval

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone de chalets T2

Dérogation(s)
à la zone réservée

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 29.09.2025

Date de publication
29.08.2025

Demande d'autorisation de construire
- construction d'un cabanon de jardin
adossé au bâtiment existant en
dérogation de la zone réservée,
Riddes

Titre du projet de construction
construction d'un cabanon de jardin adossé au bâtiment existant en dérogation de la zone réservée

Numéro pour consultation eConstruction
eb4cdd42

Requérant(e)
Denis Jubin

Auteur(e) de plans
Denis Jubin

Parcelle
Parcelle 8456, No Folio 24, Lieu-dit Le Tail-lay, Les Prés Laurent

Coordonnées
1'109'683 2'585'035

Propriétaire
Mathias Burghardt

Propriétaire
Marguerite Burghardt-Pellier

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone de petits chalets T3

Dérogation(s)
à la zone réservée

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition
Expiration du délai : 29.09.2025

Date de publication
29.08.2025